

<b>TEST EN COURS</b> dans le foyer familial	Si le collégien ne doit pas être testé il vient au collège.
<b>CAS POSITIF</b> dans le foyer familial	Rester à domicile. Contacter son médecin. Prévenir le collège du motif de l'absence et du passage d'un test ou non.
<b>SYMPTÔMES</b> chez le collégien	Rester à domicile. Contacter son médecin. Prévenir le collège du motif de l'absence et du passage d'un test ou non.
<b>POTENTIELLES PERSONNES CONTACTS</b>	Suite à un cas positif au sein du collège, la direction communique à l'ARS Bretagne une liste de potentiels cas contacts (situation sans aucun masque, en espace clos, face à face, moins d'1m = restaurant scolaire pour notre collège). La direction prévient directement les familles inscrites sur cette liste. Rester à domicile.
<b>PERSONNES CONTACTS</b>	L'ARS Bretagne prend le relais et, via l'Assurance Maladie, prend contact avec la famille pour déterminer la pertinence d'un test et quel jour. Maintien à domicile jusqu'au test. Date du test : au plus tôt 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé.
<b>TEST NEGATIF</b>	Fin de l'isolement, retour au collège J'informe le collège du résultat. Les parents attestent sur l'honneur la réalisation du test 7 jours après le dernier contact et du résultat négatif de ce test.
<b>TEST POSITIF</b>	La date de retour au collège est donnée par l'Assurance Maladie ou le médecin traitant. J'informe le collège du résultat et de la date de retour prévue.